

LA RETRAITE MACRON, ON N'EN VEUT PAS !



**La réforme Macron est une attaque sans précédent contre nos retraites.
Public privé, quel que soit notre métier, nous y perdrons !**

Une seule exigence : son retrait !

Malgré les manœuvres et les mensonges gouvernementaux, notamment le cirque autour de « l'âge pivot », le rejet de la réforme Macron est massif.

Depuis le 5 décembre, la grève est installée, les manifestations se succèdent. Les cheminot-e-s et les personnels de la RATP sont en pointe et d'autres secteurs prennent la relève (raffineries, ports, avocats, musées, Banque de France...)

La grève reste importante dans l'enseignement, de nombreuses entreprises du privé ont connu ou connaissent des taux significatifs de grévistes lors des journées de manifestations...

Tous les sondages le montrent : la majorité ne veut pas de la réforme Macron. Et les organisations syndicales qui la rejettent sont majoritaires.

Cette mobilisation est inédite ! 44 jours plus tard, la détermination ne faiblit pas.

Contrairement aux affirmations du gouvernement, relayées par les médias, l'intersyndicale, majoritaire, est porteuse de revendications :

Dans son dernier communiqué, l'intersyndicale revendique : « *Il faut augmenter les salaires dans le privé et les rémunérations dans le public, mettre en œuvre immédiatement l'égalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes. Il faut développer l'emploi stable, mettre fin à la précarité particulièrement de la jeunesse et prendre en compte les années d'étude. Les plateformes numériques doivent être soumises à cotisation.*

Nous exigeons la fin ou la compensation des exonérations patronales, la réorientation des crédits

d'impôt aux entreprises vers le régime des retraites et l'élargissement de l'assiette de cotisations afin d'inclure tous les travailleur-euse-s dans le régime par répartition et d'éviter toute ouverture à la capitalisation. Il est indispensable de préserver les réserves de tous les régimes de retraite.

La lutte contre la fraude et l'évasion fiscale doit être une priorité avec l'instauration d'une contribution sociale pour la protection sociale sur les revenus du capital. »

**Nous pouvons faire céder le gouvernement et imposer le retrait de la réforme!
Mais, pour cela, il faut accentuer le rapport de forces.**

**Partout, réunissons-nous, partout discutons de
la grève, rejoignons-la !**

L'intersyndicale départementale vous appelle à rejoindre les initiatives suivantes :

DIMANCHE 19 JANVIER 2020

- 10 h 30 : Diffusion sur le marché de Monplaisir ANGERS

LUNDI 20 JANVIER 2020

- 6 h diffusion intersyndicale devant le dépôt des bus *Irigo*

MERCREDI 22 JANVIER 2020

- 7 h 15 et 11 h 30, diffusions du tract intersyndical
- 14 h Rassemblement à Carrefour Grand Maine et diffusion.

JEUDI 23 JANVIER 2020

- 18 h Retraite aux flambeaux (comme dans toutes les villes de France.) À Angers, rendez-vous place du Ralliement

VENDREDI 24 JANVIER 2020,

jour de l'examen du projet de Loi par le Conseil des ministres

**JOURNÉE MASSIVE DE GRÈVE
ET DE MANIFESTATION INTERPROFESSIONNELLE**

À Angers : 11 h manifestation interprofessionnelle.

Départ de la gare d'Angers

LE PROJET DE LOI SUR LES RETRAITES A ÉTÉ PUBLIÉ VOILÀ CE QUE MACRON VEUT NOUS IMPOSER :

AUJOURD'HUI

SYSTÈME MACRON

Une retraite calculée sur toute la carrière = baisse de toutes les retraites, surtout celles des plus précaires

Le calcul des retraites se fait sur la moyenne des salaires des 25 meilleures années dans le privé (tous éléments de salaires compris) et des 6 derniers mois (sans les primes) dans le public



Le calcul de la retraite se fera sur l'ensemble de la carrière, les périodes de chômage, de temps partiel, de maladie, de maternité seront incluses, ce qui pénalisera les plus précaires.

Dans ces conditions, contrairement aux annonces gouvernementales, ce sont surtout les femmes, aux carrières plus souvent hachées, aux temps partiels (souvent imposés) plus fréquents, qui seront les grandes perdantes

Part de la richesse consacrée aux retraites « figée » = retraites diminuées pour tous, public/privé

Aujourd'hui, 13,8 % des richesses produites (PIB) sont consacrées au paiement des prestations de retraites. Et il y a, en 2019, un peu moins de 18 millions de retraité-e-s.

En 2050, il y aura 6 millions de retraité-e-s en plus, soit à peu près 24 millions.



Le projet du gouvernement consiste à « figer » la part du PIB consacré aux retraites pour qu'il ne dépasse plus jamais la proportion d'aujourd'hui (13,8 %). Autrement dit, mécaniquement, les pensions ne peuvent QUE baisser, en moyenne de 25 %, le même « gâteau » devant être divisé en un plus grand nombre de parts.

De plus en plus de retraités pauvres

Avec notre système de retraite, le taux de pauvreté parmi les retraité-e-s en France est le plus faible d'Europe : 7,3 %.

En Allemagne, il est de 18,7 %. En Suède, il a atteint 14,7 % depuis la mise en place de la retraite par point, modèle que Macron veut nous imposer.



Le système Macron vise à « aligner » la France sur le reste des pays d'Europe. Le taux de retraité-e-s pauvres en Europe est de 14,9 %.

Avec la retraite Macron, le taux de retraité-e-s pauvres doublera.

L'arnaque de la pénibilité

Certain-e-s salarié-e-s exposés à des conditions de travail difficiles ou particulières bénéficient de conditions de départ précoces. C'est d'ailleurs la raison de l'existence des « régimes spéciaux » (danseuses et danseurs de l'opéra, conducteurs-trices de métro, cheminot-e-s...) ou de la « catégorie active » dans la fonction publique (aides-soignant-e-s, infirmier-e-s, collecte des déchets...)

Dans le privé, les titulaires d'un compte pénibilité peuvent bénéficier d'un départ jusqu'à deux ans plus tôt (à 60 ans)



Macron détruit tous les régimes spéciaux, la catégorie active dans la fonction publique et veut aligner tout le monde sur le système du privé. Mais avec l'âge d'équilibre à 64 ans, voire à 67 ans à terme, le « départ précoce » se ferait au mieux à 62, voire à 65 ans...

Imagine-t-on un ouvrier du bâtiment, une aide-soignante, un conducteur de train, une infirmière travaillant jusqu'à 65 ans ?

Il n'y a pas de problèmes de financement des retraites !

Le gouvernement annonce un « déficit prévisionnel » compris entre 7 et 18 milliards en 2025. Or les caisses de retraite ont 125 milliards de réserves; une simple augmentation de 1 % des cotisations retraite (0,40 % pour les salariés, 0,60 % pour les employeurs), réglerait ce déficit que le gouvernement crée de toutes pièces en figeant les salaires et en augmentant les exonérations de cotisations. Enfin, en 2019, les entreprises du CAC 40 ont versé 60 milliards de dividendes à leurs actionnaires

De l'argent, il y en a !

Angers, 17 janvier 2020